

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil seize, le 17 mars à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 9 mars 2016.

Présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique (Pouvoir de VERGNE Didier), LOURADOUR Patricia, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie (Pouvoir de SIMON Isabel), PONS Gérard, POURCHET Pierre, ROGER Edouard, SERRU Marie-Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléant avec voix délibérative : CANON Jean-Louis (suppléant de Bruno GARDELLE), MERLIAUD Christian (suppléant de Thierry MENUCELLI)

Excusés : GARDELLE Bruno, MENUCELLI Thierry, SIMON Isabel, VERGNE Didier.

Absent : GERY Claude.

Secrétaire de séance : Laurent Paquet.

Présents 29 / Votants 31

N°6-2016 – Compte Administratif 2015 : Budget ann exe SPANC

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil Communautaire qu'il ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif 2015 du Budget Annexe SPANC. Il se retire de la salle et quitte la séance.

Les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, ont désigné comme Présidente de séance, Madame Monique LENOBLE, Vice-présidente de la Commission finances pour présenter ce point de l'ordre du jour.

Délibérant sur le Compte administratif de l'exercice 2015 du Budget annexe SPANC dressé par l'ordonnateur, et après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Madame la Présidente de séance propose, aux membres du Conseil Communautaire, d'adopter le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe SPANC, dont les résultats sont arrêtés comme suit :

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT		TOTAL DES DEUX SECTIONS	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		776,13 €	7 399,32 €		7 399,32 €	776,13 €
Opérations de l'exercice	16 151,78 €	25 934,85 €		8 496,32 €	16 151,78 €	34 431,17 €
TOTAUX	16 151,78 €	26 710,98 €	7 399,32 €	8 496,32 €	23 551,10 €	35 207,30 €
RESULTATS DE CLOTURE		10 559,20 €		1 097,00 €		11 656,20 €

Madame la Présidente de séance précise que le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe SPANC tel que présenté est conforme dans ses écritures au Compte de Gestion 2015 du Budget Annexe SPANC établi par Madame la Trésorière d'Eymoutiers.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'ADOPTER, le Compte Administratif 2015 du Budget Annexe SPANC joint au présent rapport auquel est annexée la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles ;

- D'ARRETER les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le 22 mars 2016

Le Président,
Jean Pierre FAYE



Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

BUDGET ANNEXE SPANC

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SPANC

Le service public d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière accompagne les particuliers dans leurs démarches et vérifie les installations neuves et existantes.

Pour les installations neuves ou réhabilitées, le SPANC réalise :

↳ la conception et l'implantation des ouvrages : pour toute demande de mise en place, notamment dans le cadre du Certificat d'urbanisme (CU), du Permis de construire (PC) et de demande de travaux, le service émet un avis sur la faisabilité de l'assainissement non collectif.

↳ la réalisation des ouvrages : le SPANC contrôle la bonne exécution des ouvrages, conformément à la demande effectuée, pendant les travaux et délivre une attestation de fin d'exécution des travaux.

Pour les installations existantes, le SPANC réalise :

↳ le recensement et le diagnostic : le SPANC procède à un recensement de toutes les installations. Il établit une visite de contrôle pour effectuer un diagnostic du fonctionnement et des éventuelles nuisances au niveau de la salubrité publique et de la protection de l'environnement. En cas de non-conformité, des travaux de modification des dispositifs existants peuvent être demandés au propriétaire.

↳ le fonctionnement et l'entretien : le SPANC procède à des visites de contrôle de l'ensemble des installations de façon régulière, pour s'assurer du bon fonctionnement et de l'entretien régulier des ouvrages.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - DONNEES FINANCIERES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 151,78 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	26 710,98 €
RESULTAT	10 559,20 €

Les dépenses de fonctionnement ont diminué d'environ 24,22 % par rapport à 2014. Cette diminution s'explique du fait que le service a été créé en 2014, et a donc généré plus de frais, d'autre part, l'agent a modifié son temps de travail en 2015, d'où une diminution des charges de personnel.

Les recettes de fonctionnement ont diminué d'environ 9,42 % par rapport à 2014. Cette diminution s'explique parce que le service avait bénéficié, en 2014, d'une subvention exceptionnelle du Conseil départemental pour solder des dossiers antérieurs à 2014.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	15 054,78 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	26 710,98 €
CAF BRUTE	11 656,20 €

La capacité d'autofinancement brute était de 8 175,45 € en 2014.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 399,32 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	8 496,32 €
SOLDE D'EXECUTION	1 097,00 €

Les dépenses d'investissement ont diminué d'environ 15,76 % par rapport à 2014. Cela s'explique parce qu'en 2014, la Communauté de Communes des Portes de Vassivière a acheté un véhicule pour le service et en 2015, il s'agit uniquement du report du déficit d'investissement lié à l'achat du véhicule. Les recettes d'investissement ont augmenté d'environ 513,72 %. Cette hausse s'explique par le besoin de financement de la section d'investissement du à l'achat du véhicule et compensé par le prélèvement sur la section de fonctionnement.

PERSONNEL DU SPANC

Nombre d'équivalent temps plein en 2015	0,43 ETP
Charges de personnel	12 269,99 €
Coût d'un ETP	28 534,86 €

L'agent du SPANC a demandé un aménagement de son temps de travail à compter du 1^{er} avril 2015. Elle effectue depuis cette date 14 heures hebdomadaires. Le nombre d'équivalent temps plein en 2014 était de 0,50 pour un montant de dépenses de 13 994,77 €, soit un coût de l'agent de 27 989,54 €.

TARIFICATION

Les tarifs votés par la Communauté de Communes des Portes de Vassivière pour le SPANC sont les suivants :

DESIGNATION	TARIF
Diagnostic-vente assainissement	180 €
Contrôle des installations neuves ou réhabilitées	300 €
- <i>Instruction du dossier</i>	<i>150 €</i>
- <i>Visite de bonne exécution</i>	<i>150 €</i>
Contrôle réglementaire d'une installation existante (prix pour un diagnostic)	70 €

MONTANT PREVISIONNEL DES CONTROLES POUR 2015 **27 000,00 €**

MONTANT PERCU POUR LES CONTROLES EN 2015 **23 500,00 €**

NOMBRE DE CONTROLES PREVISIONNELS POUR 2015 **200**

168

NOMBRE DE CONTROLES EFECUTES EN 2015

En 2014, le nombre de contrôles prévisionnels était de 250, le nombre de contrôles réellement effectués était de 187 pour un montant total de 21 490,00 €.